



Aux familles de 6e – 5e – 4e : projet de changement d'établissement

publié le 24/05/2018 - mis à jour le 04/06/2018

Aux familles de 6e – 5e – 4e

Si vous avez un projet de changement d'établissement pour votre enfant l'année prochaine, par exemple suite à un déménagement, il serait nécessaire d'en informer l'administration le plus rapidement possible pour préparer les démarches administratives entre établissements dans les meilleures conditions. Vous pouvez faire passer un mot sur le carnet, envoyer un courrier ou un mail. (ce.0160094r@ac-poitiers.fr)

Cordialement

M. Missou



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.